

## Fondation Yvette Roudy : le combat pour les droits des femmes se poursuit

*Féministe engagée et ancienne ministre, Yvette Roudy lance sa fondation pour poursuivre son action en faveur des droits des femmes. Abrisée par la Fondation de France, la Fondation Yvette Roudy contribuera à faire progresser ces droits et à soutenir les femmes en difficulté.*

« Certains progrès ont été accomplis dans le domaine des droits des femmes. Il reste néanmoins un long chemin à parcourir. Chacun peut et doit s'en saisir, que ce soient les femmes elles-mêmes, mais également les hommes. Faire avancer l'égalité femme-homme, c'est au bénéfice de toutes et de tous », déclare Yvette Roudy.

La Fondation Yvette Roudy soutiendra les actions qui agissent notamment pour l'égalité professionnelle et la maîtrise du corps des femmes. Cela passe, en particulier, par l'accès à l'éducation, aux droits et l'information sur des sujets comme l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la contraception, ou encore l'accès aux responsabilités des femmes.

Parmi ses actions, la Fondation Yvette Roudy remettra chaque année un prix à un projet exemplaire œuvrant dans ces domaines.

Yvette Roudy a dédié sa vie politique aux droits des femmes. Elle a notamment été la première à occuper la fonction de ministre des Droits des femmes (1981-1986), au cours du premier septennat de François Mitterrand. Elle a porté deux lois en faveur des droits des femmes : la loi de 1982 sur le remboursement de l'IVG par l'Etat et la loi de 1983 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Elle est également à l'origine de la féminisation des noms de métiers et fonctions.

### Les droits des femmes à la Fondation de France

La Fondation de France est la première fondation abritante en France avec 828 fondations abritées, dont certaines agissent en faveur des droits des femmes. Un réseau de fondateurs qui ne cesse de se renforcer comme l'illustre la création de la Fondation Yvette Roudy sous son égide.

Fondation de toutes les causes, la Fondation de France s'engage pour renforcer la place des femmes dans notre société dans le cadre de ses programmes. « *Allez les filles !* », par exemple, favorise la pratique physique et sportive comme outil d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes femmes issues de quartiers sensibles ou zones rurales isolées. Autre exemple, le programme « *Sida, santé et développement* » vise à garantir un meilleur accès au dépistage et aux soins pour toutes et tous, participant ainsi à la lutte contre les inégalités femmes-hommes, notamment en Afrique subsaharienne francophone.

Parmi les fondations abritées d'autres s'engagent aussi pour la cause des femmes : entre la Fondation Raja-Danièle Marcovici qui soutient des actions éducatives, sociales, médicales et culturelles en faveur des femmes, ou encore la Fondation Fleur du désert qui œuvre pour mettre fin aux mutilations génitales féminines.